

CONSTRUCTION D'UN COLLÈGE INNOVANT À CRÈVECŒUR-LE-GRAND

Le Conseil départemental de l'Oise a construit un nouveau collège à Crèvecœur-le-Grand répondant à l'affluence nouvelle de la ville et ses environs en plus de fonctionner en grande partie grâce aux énergies renouvelables.

PRÉSENTATION DU PROJET

Le Conseil départemental de l'Oise a construit entre le 10/07/2017 et le 31/12/2020 un **nouveau collège à Crèvecœur-le-Grand**, qui a ouvert ses portes en 2020. Cette ville est située à 20 km de Beauvais et à 50 km d'Amiens. Cela a permis de rendre le **collège plus accessible**, car l'ancien collège était situé en centre-ville et la dépose des élèves par les parents, en voiture, était inexistante et entraînait un danger potentiel.

Ce collège a une **capacité de 600 élèves** et répond ainsi à l'affluence de plus en plus croissante de la ville et de ses environs, dû à la construction de nouveaux logements dans la zone environnante. Au total, **22 communes** sont rattachées à cet établissement pour un effectif d'environ **520 élèves**.

LES PARTICULARITÉS DU PROJET

Ce collège inclut une **SEGPA** (section d'enseignement général et professionnel adapté), une **ULIS** (unité locale d'inclusion scolaire) et est également **adapté à l'accueil** des personnes à mobilité réduite.

Il est doté d'un **complexe sportif** comprenant un gymnase, une structure d'escalade, une grande salle pour les **activités culturelles et sportives** ainsi qu'un plateau sportif extérieur accessible en dehors des horaires scolaires aux associations.

L'ambition du Département de l'Oise est de permettre à ce **collège moderne** de par son usage accru du **numérique** et des **nouvelles technologies** de fonctionner essentiellement grâce aux **énergies positives** (énergies renouvelables). Ce projet a permis d'apporter une dynamique de renouveau pour cette commune rurale.

BUDGET

Le coût total du budget a été de **20 000 000 euros** dont 70 % ont été financés par le **Conseil départemental de l'Oise à hauteur de 15 350 000 euros** et 7 % par le **Fonds Européen de Développement Régional** (

FEDER

) à hauteur de **1 000 000 euros**. L'aide FEDER est sollicitée pour pouvoir financer la construction de bien matériel et immatériel dans le but de faire de ce collège un collège consommant en grande majorité des énergies renouvelables.

BESOIN D'AIDE ?

Mission Europe et Partenariats extérieurs

[📞 03 44 06 66 36](tel:0344066636)

[✉ Envoyer un courriel](#)

